



N° 89-589-XIF au catalogue

# Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 - Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve



## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sociale, du logement et des familles, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-5979).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b>infostats@statcan.ca</b>
<b>Site Web</b>	<b>www.statcan.ca</b>

## **Renseignements sur les commandes et les abonnements**

Le produit n° 89-589-XIF au catalogue est gratuit sur Internet. Les utilisateurs sont priés de se rendre à [http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi)

## **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada  
Division de la statistique sociale, du logement et des familles

# Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 - Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve

Par Vivian O'Donnell et Heather Tait, Division de la statistique sociale, du logement et des familles, Statistique Canada.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2003

N° 89-589-XIF au catalogue

Périodicité: hors-série

ISBN 0-662-89813-3

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 89-589-XIE)

## **Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 – Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone vivant hors

### Table des matières

<b>Cadre d'analyse .....</b>	<b>7</b>
<b>Contexte.....</b>	<b>8</b>
La population autochtone est jeune, en croissance et de plus en plus urbanisée	8
Trois groupes d'Autochtones : Inuits, Métis et Indiens de l'Amérique du Nord	8
Inuits	8
Métis	9
Indiens de l'Amérique du Nord	9
<b>SANTÉ.....</b>	<b>11</b>
État de santé autoévalué.....	11
La majorité de la population autochtone hors réserve dit jouir d'un état de santé excellent ou très bon	11
Les jeunes Autochtones déclarent un état de santé comparable à celui des autres jeunes Canadiens	12
Affections chroniques.....	14
L'arthrite ou le rhumatisme est l'affection chronique qui est le plus souvent déclarée par les Autochtones d'âge adulte	14
Le diabète est plus répandu chez les femmes autochtones plus âgées	15
Le diabète est plus répandu au sein de la population indienne de l'Amérique du Nord	16
Contacts avec les professionnels de la santé.....	17
Dans l'Arctique canadien, la population autochtone a dit avoir moins de contacts avec les professionnels de la santé	17
Le tiers des Autochtones des régions urbaines avaient accès aux médecines traditionnelles	18
<b>SCOLARITÉ.....</b>	<b>19</b>
Les jeunes Autochtones dans le système scolaire.....	19
Plus de jeunes Autochtones terminent leurs études secondaires	19
Obstacles à l'achèvement des études primaires et secondaires	19
Les Autochtones sont plus susceptibles de terminer leurs études plus tard dans leur vie	20
Les Autochtones progressent au niveau postsecondaire	20
Les obligations familiales sont la principale raison de ne pas compléter des études postsecondaires	20
Les programmes préscolaires destinés aux Autochtones sont plus répandus dans le Grand Nord	21
Les jeunes Inuits sont plus susceptibles d'avoir eu des enseignants autochtones	21
Pensionnats .....	22
Bien des Autochtones hors réserve de 35 ans et plus ont fréquenté les pensionnats	23
Le tiers des Autochtones de 15 ans et plus ont eu des membres de leur famille qui ont fréquenté les pensionnats	23
<b>LOGEMENT ET QUALITÉ DE L'EAU .....</b>	<b>25</b>
Surpeuplement du logement .....	25
Les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés	25
Conditions de surpeuplement de logement dans les villes des Prairies	25
Le surpeuplement du logement pose un grand problème aux Inuits de l'Arctique canadien	26
Un grand nombre d'Autochtones demeurent dans des logements exigeant d'importants travaux de réparation	27

Qualité de l'eau.....	27
Les Inuits du Nunavik déclarent des problèmes de qualité de l'eau	27
<b>LANGUES AUTOCHTONES.....</b>	<b>29</b>
Indicateurs de vitalité linguistique pour les Indiens de l'Amérique du Nord et les Métis hors réserve....	29
Dans l'ensemble, les langues autochtones sont en régression dans les population indiennes de l'Amérique du Nord et des Métis hors réserve	29
Les indicateurs de vitalité des langues autochtones fléchissent à de bas niveaux dans le cas des Métis	29
Chez les Indiens de l'Amérique du Nord, les enfants sont moins susceptibles que les adultes de connaître les langues autochtones	30
L'emploi des langues autochtones se situe à de bas niveaux chez les enfants Métis	30
Maintien et revitalisation des langues autochtones.....	30
Malgré un certain recul, l'inuktitut conserve sa vitalité dans le Grand Nord	30
L'inuktitut garde sa vitalité chez les jeunes Inuits, mais son emploi à la maison est en régression	31
Certaines personnes apprennent une langue autochtone comme langue seconde	32
Les enfants reçoivent le plus d'aide de leurs parents au moment d'apprendre une langue autochtone	32
Les enseignants contribuent au renouveau linguistique	33
La majorité des Autochtones juge importants la conservation et l'apprentissage des langues autochtones	34
<b>NOTE AUX UTILISATEURS.....</b>	<b>35</b>
Definitions .....	35
Population d'identité autochtone selon l'EAPA	35
Groupes autochtones – Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits	35
Population hors réserve	35
Régions géographiques – Arctique canadien, régions urbaines et régions rurales	36
Chiffres de population selon l'EAPA .....	37
Références .....	38

## **Enquête auprès des peuples autochtones des 2001 – Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve**

### **Cadre d'analyse**

Le présent rapport les résultats initiaux de l'Enquête auprès des peuples autochtones EAPA de 2001. Il brosse le tableau statistique du bien-être de la population autochtone qui, sur le territoire canadien (EAPA), n'habite pas dans des réserves. La notion de bien-être est complexe et se présente sous des aspects à la fois physiques, mentaux, affectifs et spirituels. Il est difficile d'en dégager une mesure intégrale par les méthodes quantitatives, mais les résultats de l'EAPA peuvent nous aider à comprendre les expériences et les conditions de vie propres aux peuples autochtones du Canada.

Dans nombre de cultures autochtones, on retrouve le thème de l'interaction complexe des aspects physiques, mentaux ou intellectuels, spirituels et affectifs du phénomène du bien-être. Ainsi, bien des sociétés autochtones cultivent le symbole de la guérison globale que représente le « Cercle d'influences » et où se trouvent incarnés les quatre éléments constitutifs de la santé comme phénomène d'ensemble. Le monde naturel tient aussi une place essentielle dans le bien-être à cause des liens qui unissent foncièrement les gens à l'environnement où ils vivent. Le bien-être découle de l'équilibre et de l'harmonie de ces éléments.

Dans ce rapport, nous aborderons le thème général du bien-être de la population autochtone hors réserve et, par divers indicateurs, examinerons le bien-être dans ses éléments physiques, mentaux ou intellectuels, affectifs et spirituels. Il en ressortira un tableau plus complet de l'état de bien-être de la population autochtone canadienne hors réserve.

## Contexte<sup>1</sup>

### La population autochtone est jeune, en croissance et de plus en plus urbanisée

Notre analyse porte sur la population autochtone hors réserve ayant déclaré un identité autochtone. Au Recensement de 2001, quelque 713 000 personnes n'habitant pas dans une réserve se sont dites Autochtones, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit. Ce chiffre comprend également les personnes n'ayant pas déclaré d'identité autochtone mais qui sont inscrites au terme de la loi sur les Indiens ou qui appartiennent à une bande ou à une Première nation. La population hors réserve exclue les gens qui habitent dans une réserve<sup>2</sup>. Cette population forme plus de 70 %<sup>3</sup> de toute la population d'identité autochtone au pays; elle demeure dans les plus grandes villes canadiennes, les autres régions urbaines, les régions rurales et l'Arctique Canadien.<sup>4</sup>

Les Autochtones sont présents dans toutes les provinces et les territoires. Le Recensement de 2001 nous indique que les plus fortes concentrations de populations autochtones se retrouvent dans le Nord et les provinces des Prairies. L'Ontario comptait le plus grand nombre d'autochtones hors réserve (148 000), mais il ne s'agissait là que de 1 % de toute la population de cette province. Au Manitoba, la population autochtone hors réserve constituait 9 % de toute la population. Les pourcentages correspondants sont de 10 % et 4 % pour la Saskatchewan et l'Alberta respectivement. Dans les territoires, les Autochtones hors réserve représentent une bien plus grande proportion de toute la population; au Nunavut par exemple, 85 % des habitants se sont dits Autochtones.

La population autochtone est jeune et en croissance. Au Recensement de 2001, près de la moitié de la population autochtone hors réserve avait moins de 25 ans comparativement à 32 % de la population non autochtone. Pour la plupart, les Autochtones hors réserve habitaient dans les régions urbaines (68 %). Presque 40 % résidaient dans les régions métropolitaines de recensement, c'est-à-dire dans les villes de plus de 100 000 habitants.

### Trois groupes d'Autochtones : Inuits, Métis et Indiens de l'Amérique du Nord

Au Canada, la population autochtone se répartit en trois grands groupes, les Inuits, les Métis et les Indiens de l'Amérique du Nord. Ceux-ci se distinguent les uns des autres par leurs traits linguistiques et culturels. Même à l'intérieur des groupes, la diversité est grande, les peuples autochtones du pays ayant chacun leur histoire, leur culture et leurs traditions.

#### Inuits

Au Recensement de 2001, environ 46 000 personnes n'habitant pas dans des réserves ont déclaré une identité inuite. C'était là environ 6 % de toute la population autochtone hors réserve. La majorité des Inuits vivaient dans les quatre régions suivantes de peuplement inuit de l'Arctique canadien selon le découpage d'Inuit Tapiriit Kanatami :

- littoral nord et sud-est du *Labrador*, avec 7 % des Inuits;
- *Nunavik*, au nord du 55<sup>e</sup> parallèle au Québec, avec 19 %;
- le territoire du *Nunavut*, avec la moitié environ de cette population;
- région d'*Inuvialuit*, dans l'angle nord-ouest des Territoires du Nord-Ouest, avec 7 % environ de la population inuite.

---

<sup>1</sup> À moins d'indications contraires, toutes les données de cette section proviennent du recensement de 2001.

<sup>2</sup> Aux fins du présent rapport, la population autochtone hors réserve comprend toute la population autochtone des Territoires du Nord-Ouest. Le terme « hors réserve » est défini plus précisément dans la *Note aux utilisateurs*.

<sup>3</sup> Ce chiffre ne comprend pas les personnes vivant dans les réserves et les établissements indiens partiellement dénombrés.

<sup>4</sup> « Arctique Canadien », « urbain » et « rural » sont définis dans l'encadré « Terminologie ».



En 2001, le cinquième environ des Inuits habitaient en dehors de ces régions. Ceux qui ne se trouvaient pas dans l'Arctique Canadien résidaient pour la plupart dans les régions urbaines du sud du Canada.

La population inuite est elle aussi jeune et en croissance. De 1996 à 2001, de hauts taux de fécondité et une espérance de vie croissante ont contribué à une augmentation de 12 % de cette population. En 2001, la moitié environ de ses membres avaient moins de 20 ans, ce qui en faisait la population la plus jeune des trois groupes autochtones.

### **Métis**

Quelque 295 000 personnes n'habitant pas dans des réserves ont déclaré une identité métisse au Recensement de 2001. Ce groupe formait environ 40 % de toute la population autochtone hors réserve au Canada.

En 2001, la majorité des Métis hors réserve (69 %) demeuraient dans des régions urbaines et 31 %, dans des régions rurales. L'Alberta comptait le plus de Métis, soit 22 % de la population métisse. Elle était suivie du Manitoba. Les régions métropolitaines de recensement regroupant le plus de Métis étaient Winnipeg avec 31 000 personnes environ et Edmonton avec 21 000 personnes.

La population métisse a connu une croissance phénoménale de 1996 à 2001. La population canadienne s'est accrue de 3,4 % et la population métisse, de 43 %. De hauts taux de natalité, une espérance de vie accrue et un dénombrement amélioré de la population expliquent cette progression, tout comme le nombre croissant de gens déclarant depuis peu l'identité métisse.

### **Indiens de l'Amérique du Nord**

Le groupe autochtone le plus nombreux est celui des Indiens de l'Amérique du Nord. Au Recensement de 2001, environ 358 000 personnes n'habitant pas dans des réserves ont déclaré être Indiens de l'Amérique du Nord. C'est la moitié environ de toute la population autochtone hors réserve. La majorité des Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve habitaient en région urbaine et 43 % environ, dans les régions métropolitaines de recensement.

À la différence des Métis et des Inuits, les Indiens de l'Amérique du Nord sont nombreux à vivre dans des réserves (collectivités des Premières nations). Il existe des différences entre la population vivant dans les collectivités des Premières nations et celle vivant hors réserve. Ainsi, une plus grande proportion de la population vivant dans une réserve parle une langue autochtone. Il importe donc de rappeler que le présent rapport ne vise que la population hors réserve.

## Terminologie

La **population d'identité autochtone** comprend les gens qui, dans le cadre de l'EAPA, se sont dits 1) être Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits, et/ou 2) Indiens inscrits au sens de la *Loi sur les Indiens* et/ou 3) membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

La **population hors réserve** comprend les Autochtones n'habitant pas dans des réserves indiennes. Il est à noter que, pour ce rapport, toute la population autochtone des Territoires du Nord-Ouest est incluse, c'est-à-dire la population vivant dans une réserve et hors réserve.

**Arctique canadien** : désigne les quatre régions de peuplement inuit selon le découpage d'Inuit Tapiriit Kanatami, où habitent la majorité des Inuits : 1) littoral nord et sud-est du *Labrador*; 2) *Nunavik*, au nord du 55° parallèle au Québec; 3) le territoire du *Nunavut*; 4) région d'*Inuvialuit*, dans l'angle nord-ouest des Territoires du Nord-Ouest. **Grand Nord** désigne également l'Arctique canadien. Dans la *Note aux utilisateurs*, on trouvera une carte de l'Arctique canadien.

**Régions urbaines** : désigne les régions extérieures à l'Arctique canadien où habitent au moins 1 000 personnes et où la densité de peuplement est d'au moins 400 habitants au kilomètre carré.

**Régions rurales** : désigne l'ensemble des régions extérieures à l'Arctique canadien qui ne sont pas des régions urbaines.

Dans le présent rapport, il est question de trois groupes autochtones : les **Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuits**. Ces groupes comprennent les personnes ayant déclaré une identité unique ou multiple. Ainsi, une personne qui se dit à la fois Indien de l'Amérique du Nord et Métis serait comptée tant dans la population indienne de l'Amérique du Nord que dans la population métisse. Elle ne sera toutefois comptée qu'une seule fois dans la population totale d'identité autochtone.

## SANTÉ

La santé tient une place essentielle dans le bien-être. Dans cette section, nous parlerons de l'état de santé autoévalué, de l'importance des affections chroniques et des contacts avec les professionnels de la santé pour ainsi cerner le phénomène de la santé de la population autochtone hors réserve comme partie de l'état de bien-être.

### État de santé autoévalué

L'état de santé autoévalué est considéré comme un indicateur sûr de la santé qui transcende les différences culturelles et offre une évaluation positive de la santé par opposition à l'évaluation négative que représente le constat d'absence de maladie (Idler et Benyamini, 1997; Shields et Shooshtari, 2001). Dans des études antérieures, on a constaté, en demandant aux gens d'évaluer leur propre état de santé à une échelle qui va de piètre à excellent, qu'on obtient une mesure qui « s'avère aussi fiable, sinon plus, que des mesures comme la capacité fonctionnelle, le nombre de problèmes de santé chroniques ou le bien-être psychologique » (Shields et Shooshtari, 2001 : 39).

Des recherches indiquent en outre que maints facteurs influent sur la façon dont les gens jaugent leur état de santé, qu'il s'agisse de l'âge, du sexe ou de l'existence d'affections chroniques. En plus d'autres facteurs déterminants de la santé comme le maintien d'un « poids santé » et le souci de faire de l'exercice, on constate une étroite relation positive entre l'état de santé et des facteurs socio économiques comme un niveau de scolarité élevé et le fait d'avoir un emploi (Shields et Shooshtari, 2001; Santé Canada, 2003a).

### **La majorité de la population autochtone hors réserve dit jouir d'un état de santé excellent ou très bon**

Dans l'EAPA de 2001, la majorité des membres de la population autochtone hors réserve de 15 ans et plus (56 %) se sont dits en excellente ou en très bonne santé; 17 % environ ont décrit leur santé comme passable ou mauvaise et les 26 % restants, comme bonne.

Les hommes étaient légèrement plus susceptibles d'évoquer une santé excellente ou très bonne. D'après l'EAPA de 2001, 59 % des hommes l'ont fait dans la population autochtone contre 54 % des femmes. Les différences entre les sexes étaient moindres dans les groupes d'âge supérieurs, mais dans les groupes plus jeunes, il était bien plus probable que les hommes se disent en très bonne ou en excellente santé comparativement aux femmes.

Les trois quarts environ (74 %) des hommes de 15 à 24 ans ont déclaré un état de santé excellent ou très bon comparativement à 65 % des femmes de la même tranche d'âge. Chez les 25 à 34 ans, 68 % des hommes et 62 % des femmes l'ont fait (tableau 1).

**Tableau 1 : État de santé autoévalué selon l'âge et le sexe, population d'identité autochtone hors réserve, Canada, 2001**

	Femmes			Hommes		
	Excellent ou très bon	Bon	Passable ou mauvais	Excellent ou très bon	Bon	Passable ou mauvais
15-24	65	29	7	74	20	5
25-34	62	27	11	68	24	8
35-44	54	29	16	57	26	17
45-64	41	26	33	45	27	27
65 et plus	23	32	45	25	32	44
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>28</b>	<b>18</b>	<b>59</b>	<b>25</b>	<b>16</b>

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

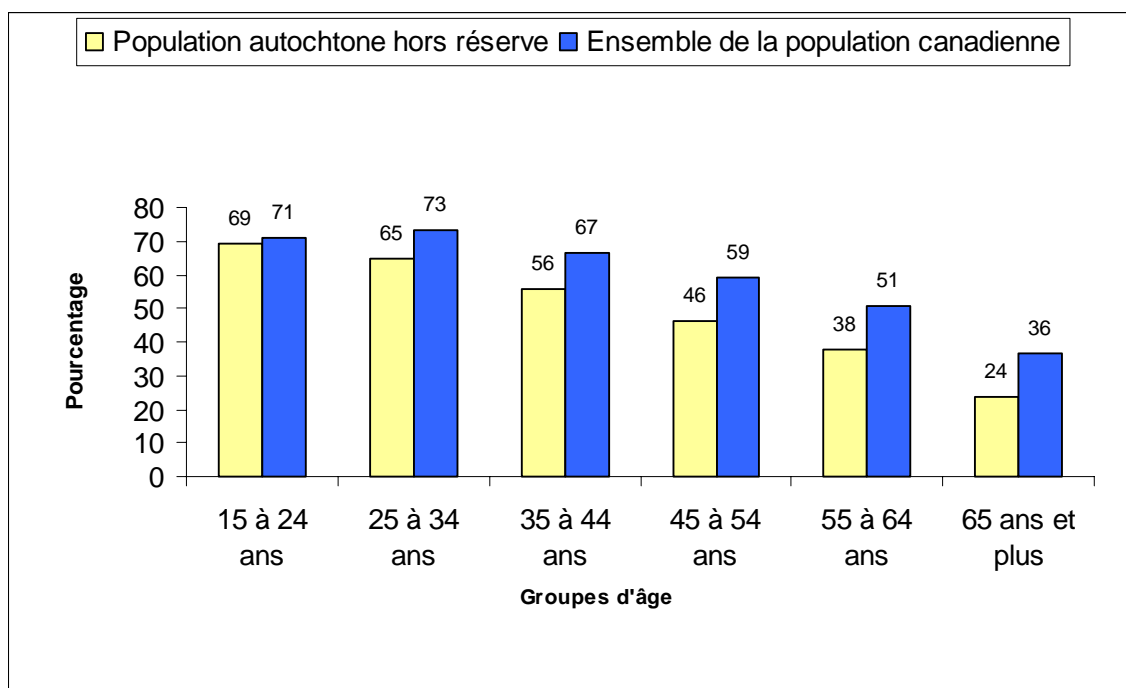
On ne s'étonnera pas que les probabilités de déclaration d'un état de santé autoévalué excellent ou très bon diminuent d'âge en âge. Les Autochtones évaluant leur santé comme excellente ou très bonne étaient proportionnellement plus nombreux dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans (69 %) et moins nombreux dans la tranche d'âge des plus de 65 ans (24 %). Cette décroissance selon les groupes d'âge s'observe aussi dans l'ensemble de la population canadienne.

#### **Les jeunes Autochtones déclarent un état de santé comparable à celui des autres jeunes Canadiens**

Dans l'ensemble, la population autochtone hors réserve se dit moins en santé que toute la population canadienne, mais cet écart devient négligeable dans le cas des jeunes adultes.

Environ 69 % des Autochtones hors réserve de 15 à 24 ans se jugeaient en très bonne ou en excellente santé comparativement à 71 % de toute la population de la même tranche d'âge (graphique 1); comme c'est la fraction autochtone de la jeune population qui est le plus en croissance, ces jeunes joueront dans l'avenir un rôle de premier plan.

Graphique 1 : État de santé autoévalué excellent ou très bon, Canada, 2001



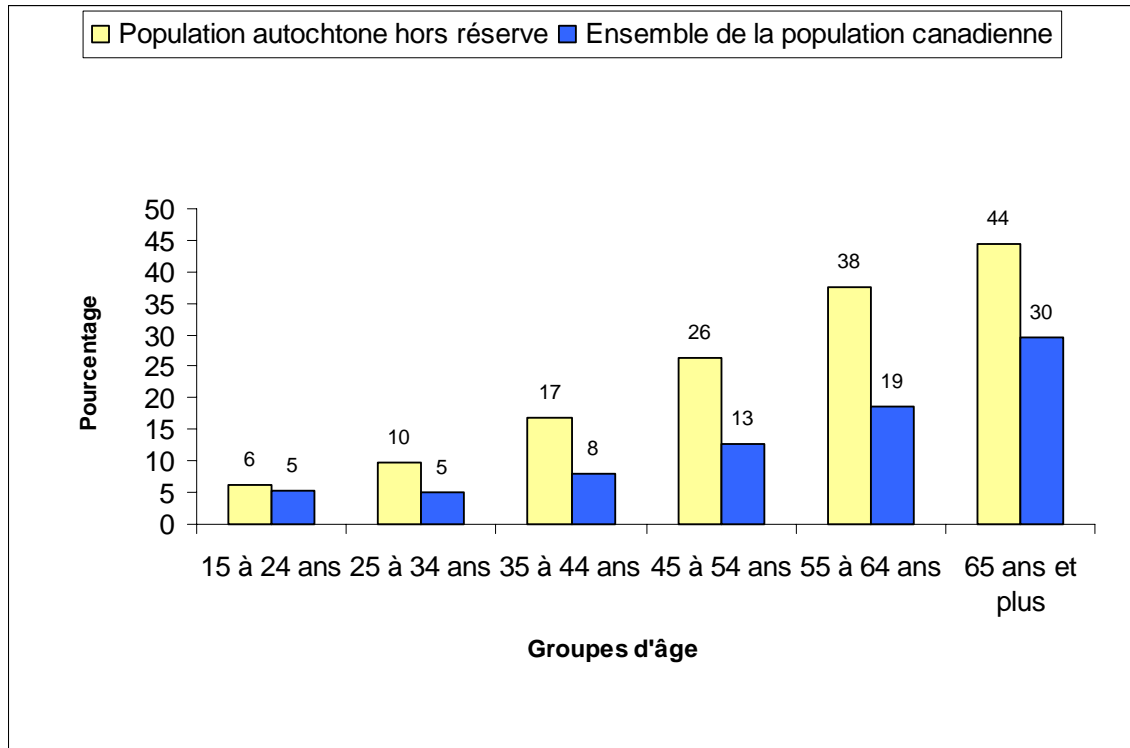
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001.

Bien que les jeunes Autochtones se disent autant en santé que le reste des jeunes au pays, l'état de santé est généralement plus en décroissance selon les tranches d'âge dans la population autochtone que dans toute la population canadienne. Ainsi, l'écart de santé entre les deux populations s'accroît chez les plus âgés.

Comme on peut le voir au graphique 2, dans chaque groupe entre les âges de 25 et 64 ans, la proportion d'Autochtones se disant dans un état de santé passable ou mauvais est environ le double de celle de toute la population canadienne.

L'effet est encore plus prononcé dans le cas des femmes autochtones. Ainsi, 41 % des femmes autochtones de 55 à 64 ans ont déclaré un état de santé passable ou mauvais contre 19 % des femmes de la même tranche d'âge dans toute la population canadienne. Chez les 65 ans et plus, 45 % des femmes autochtones l'ont fait et 29 % seulement de toutes les femmes au pays.

Graphique 2 : État de santé autoévalué passable ou mauvais, Canada, 2001



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001.

## Affections chroniques

### L'arthrite ou le rhumatisme est l'affection chronique qui est le plus souvent déclarée par les Autochtones d'âge adulte

Les différences d'évaluation de la santé ont aussi à voir avec l'existence d'affections chroniques. Les gens souffrant de telles affections se sont plus fréquemment dits dans un état de santé passable ou mauvais.

Dans l'EAPA de 2001, 45 % des Autochtones de 15 ans et plus ont déclaré une ou plusieurs affections chroniques, c'est-à-dire des maux diagnostiqués par un professionnel de la santé et d'une durée réelle ou prévue d'au moins six mois.

L'arthrite ou le rhumatisme, l'hypertension et l'asthme étaient les affections chroniques les plus évoquées par la population autochtone d'âge adulte (de 15 ans et plus). Chez les enfants autochtones (14 ans et moins) hors réserve, les premières affections chroniques déclarées en importance étaient les allergies, l'asthme et les infections ou les maux d'oreille. Ces affections ont respectivement été indiquées par 15,5 %, 12,1 % et 9,8 % des intéressés.

Dans une proportion de 19,3 %, la population adulte autochtone hors réserve a dit souffrir d'arthrite ou de rhumatisme; c'est près du double de la proportion correspondante de 11,0 % dans toute la population canadienne. De même, 12,0 % des Autochtones ont déclaré souffrir d'hypertension comparativement à

8,7 % des Canadiens en général. Par ailleurs, 11,6 % des Autochtones se sont dits asthmatiques; c'est un peu plus que les 10,3 % qui ont déclaré cette affection chronique dans toute la population canadienne<sup>5</sup>.

### **Le diabète est plus répandu chez les femmes autochtones plus âgées**

Les taux de morbidité diabétique étaient bien plus élevés dans la population autochtone hors réserve que dans l'ensemble de la population canadienne. Ces taux étaient particulièrement hauts chez les femmes autochtones plus âgées de la population autochtone hors réserve; 7% se sont dites diabétiques contre 4,3 % de toute la population canadienne. Si dans une normalisation selon l'âge on tient compte des différences de structure par âge entre les deux populations, on constate un écart encore plus grand (7 % contre 2,9 %).

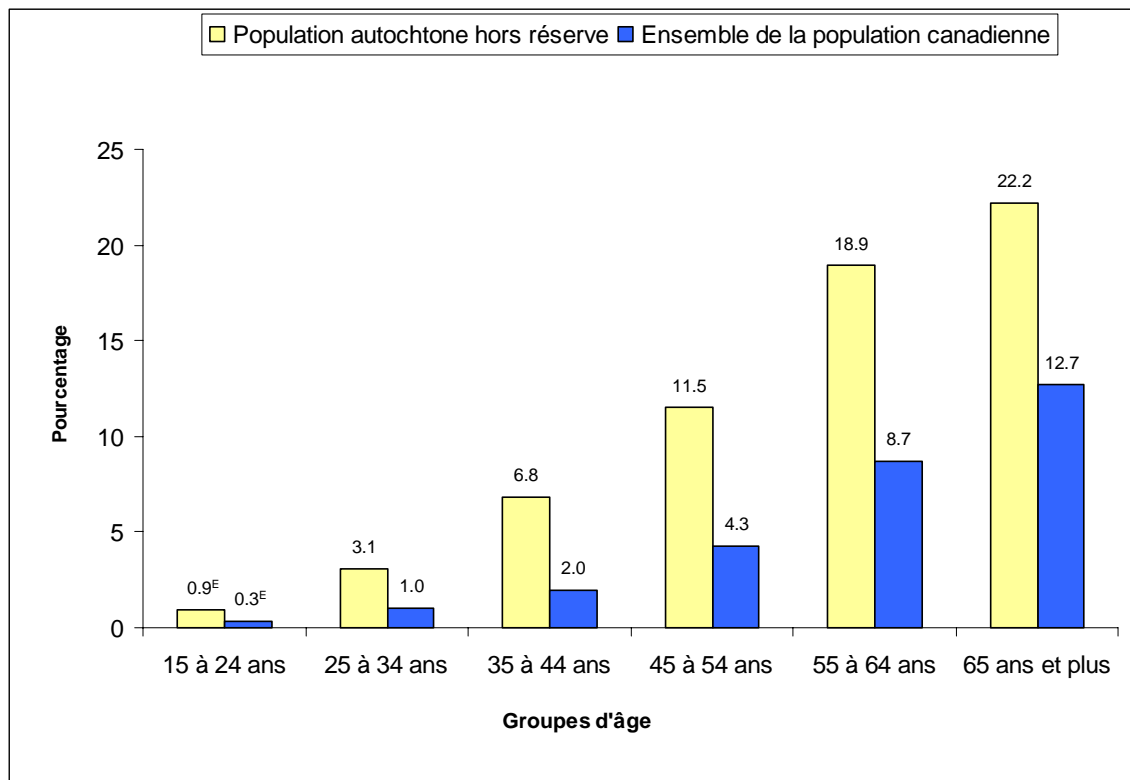
Le diabète était particulièrement répandu chez les personnes âgées des deux populations, mais les taux de morbidité diabétique étaient plus élevés dans la population autochtone. Dans la population autochtone hors réserve, la prévalence du diabète était en croissance selon les tranches d'âge. Environ 1%<sup>E</sup> de la population autochtone de 15 à 24 ans a reçu un diagnostic de diabète; chez les 65 ans et plus, la proportion atteint 22%. (Graphique 3).

On ne relevait guère de différence de prévalence diabétique entre les sexes sauf dans les tranches d'âge supérieures. Près d'une femme autochtone de 65 ans et plus sur quatre avait un diabète diagnostiqué comparativement à un homme sur cinq. La situation était inverse dans toute la population canadienne où 15 % et 11 % respectivement des hommes et des femmes de 65 ans et plus avaient reçu un diagnostic de diabète.

Outre, ces taux élevés de morbidité diabétique, selon Santé Canada, le diabète est un grand sujet d'inquiétude dans la population autochtone, cette affection se caractérisant par « l'apparition précoce de la maladie, sa gravité accrue au moment du diagnostic, les taux élevés de complications, l'inaccessibilité des services, les tendances à la hausse et la prévalence croissante des facteurs de risque dans une population déjà à risque » (Santé Canada, 2000).

---

<sup>5</sup> Les taux de morbidité arthritique-rhumatismale, hypertensive et asthmatique ont fait l'objet d'une normalisation selon l'âge dans toute la population canadienne en fonction de la structure par âge de la population autochtone hors réserve.

**Graphique 3 : Pourcentage de la population ayant un diabète diagnostiqué au Canada, 2001**

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001.

### Le diabète est plus répandu au sein de la population indienne de l'Amérique du Nord

Dans la population autochtone hors réserve, le diabète était le plus répandu dans le groupe des Indiens de l'Amérique du Nord, où 8,3 % de la population âgée de 15 ans et plus avait reçu un diagnostic de diabète; les pourcentages correspondants sont de 6,0 % et 2,3 % pour les Métis et les Inuits.

Parmi les Indiens de l'Amérique du Nord vivant hors réserve, le taux de morbidité diabétique a augmenté depuis 1991, alors qu'il se chiffrait à 5,3%. Parmi les Métis et les Inuits, les taux correspondants ont peu changé depuis 1991, alors qu'ils se situaient à 5,5% et 1,9% respectivement.

D'après Santé Canada, on est porté à croire que le diabète est d'une plus grande prévalence dans la population autochtone vivant dans une réserve (Santé Canada, 2000). Si on inclut cette population, le taux de morbidité diabétique sera sans doute de plus de 7 % à l'échelle de la population autochtone vivant dans une réserve et hors réserve.

Les six affections chroniques de plus grande prévalence dans les populations indienne de l'Amérique du Nord, métisse et inuite sont l'arthrite-rhumatisme, l'hypertension, l'asthme, les maux d'estomac et les ulcères intestinaux, le diabète et les maux cardiaques (graphique 4). Les populations indienne de l'Amérique du Nord et métisse ont déclaré des taux à peu près semblables pour la plupart de ces affections, mais la population inuite présentait des taux moindres.

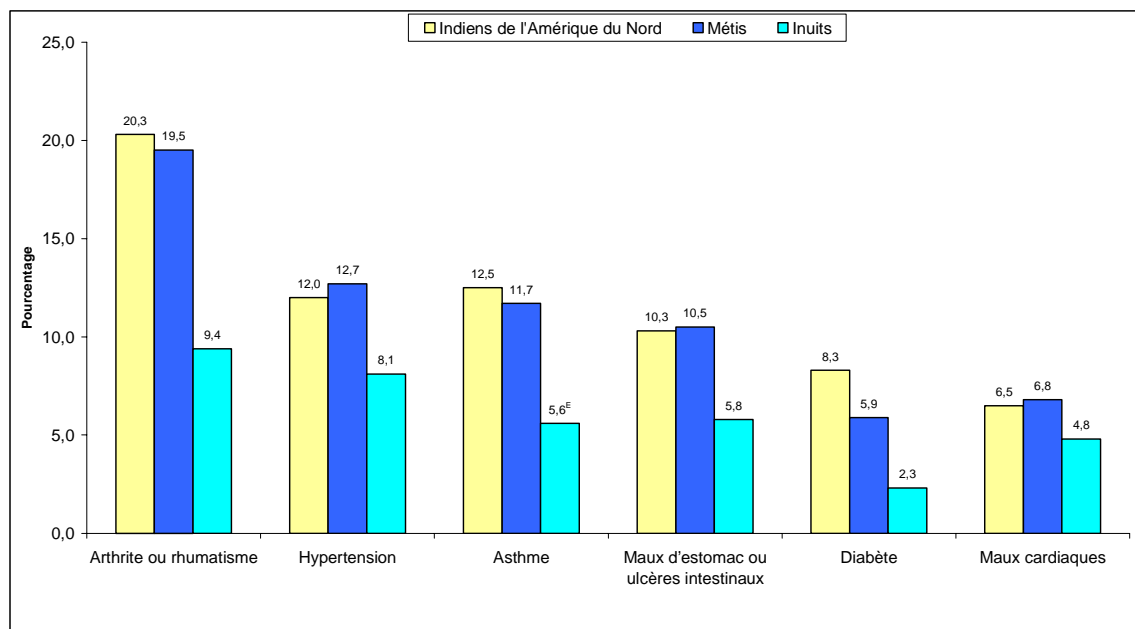
Nombreux sont les facteurs susceptibles d'expliquer la prévalence relativement moindre de la morbidité chronique de la population inuite. Comme on consulte moins les professionnels de la santé dans l'Arctique



canadien où vivent la majorité des Inuits, un grand nombre d'affections chroniques peuvent ne pas être diagnostiquées<sup>6</sup>.

Ajoutons que la population inuite est plus jeune que les populations indienne de l'Amérique du Nord et métisse : près de la moitié des Inuits ont moins de 20 ans. En règle générale, il est moins probable que les groupes plus jeunes déclarent des affections chroniques.

**Graphique 4 : Pourcentage de la population atteinte de certaines affections chroniques, population d'identité autochtone hors réserve de 15 ans et plus, Canada, 2001**



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

## Contacts avec les professionnels de la santé

### Dans l'Arctique canadien, la population autochtone a dit avoir moins de contacts avec les professionnels de la santé

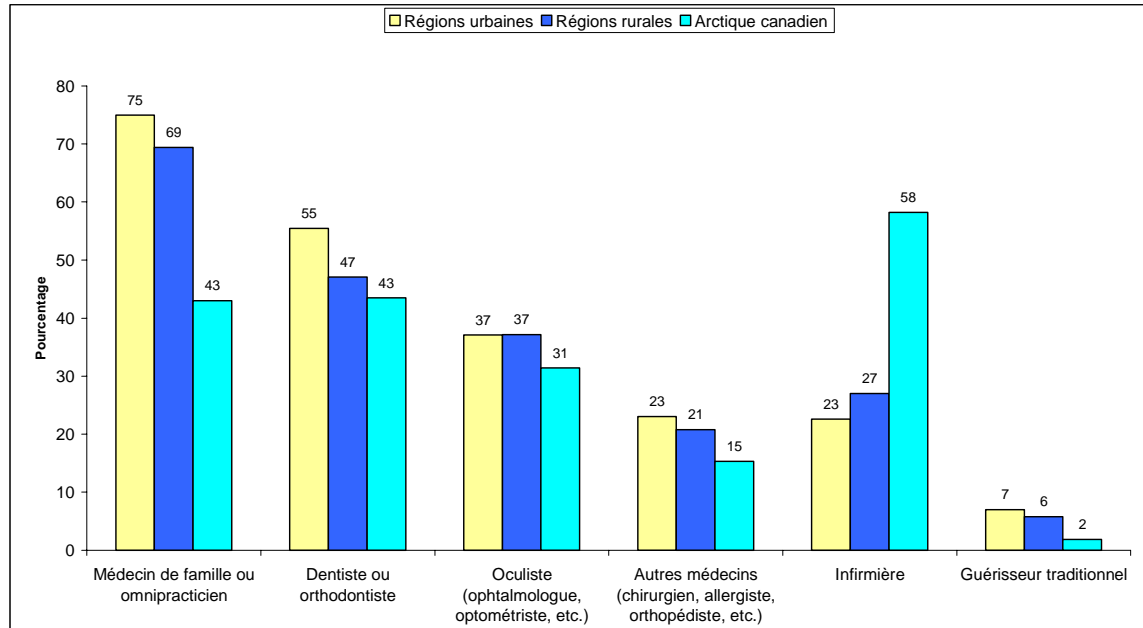
L'EAPA de 2001 indique que l'accès aux professionnels de la santé demeure un problème pour les Autochtones qui habitent l'Arctique canadien. Les Autochtones du Grand Nord ont eu moins de contacts avec les médecins de famille et les omnipraticiens que ceux des autres régions. Environ 43 % des premiers ont eu de tels contacts comparativement à 75 % des seconds dans les régions urbaines et 69 % dans les régions rurales. Par comparaison, 82 % des Canadiens en général avaient consulté un médecin dans les 12 mois précédents selon les données de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes de 2000-2001.

Les Autochtones de l'Arctique canadien avaient plus de chances d'avoir consulté du personnel infirmier (proportion de 58 %) par opposition aux autres catégories de professionnels de la santé. Ces différences

<sup>6</sup> Dans une étude de 1998, on a constaté que, si les peuples autochtones des territoires portaient un jugement moins positif sur leur état de santé que les autres habitants des régions septentrionales, les affections chroniques y étaient d'une prévalence relativement faible. Le rapport en question semble indiquer que cette anomalie apparente s'expliquerait par l'absence de diagnostic de morbidité chronique pour un nombre appréciable de membres de la population autochtone (Diverty, 1998).

sont sans doute attribuables aux types de professionnels de la santé à la disposition des habitants de l'Arctique canadien.

**Graphique 5 : Contacts avec les professionnels de la santé dans la population d'identité autochtone hors réserve de 15 ans et plus, Canada, 2001**



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

### Le tiers des Autochtones des régions urbaines avaient accès aux médecines traditionnelles

Selon les données de l'EAPA de 2001, environ 31 % des Autochtones hors réserve avaient accès dans leur ville, village ou autre localité aux médecines traditionnelles et aux pratiques de guérison ou de mieux-être des Premières nations, des Métis ou des Inuits. Le pourcentage était le plus élevé dans les régions urbaines où 34 % de la population avaient accès aux médecines traditionnelles, comparativement à 26 % dans les régions rurales et à 14 % dans l'Arctique canadien.

Le tiers des Autochtones des régions urbaines ont dit avoir accès aux pratiques curatives traditionnelles, mais tout autant ont dit ignorer si ces pratiques de santé étaient disponibles dans leur localité.

Dans une proportion approximative de 7 %, les Autochtones habitant en région urbaine avaient consulté un guérisseur traditionnel au sujet de leur santé physique, affective ou mentale dans les 12 mois ayant précédé l'enquête.

## SCOLARITÉ

On a dit de l'éducation qu'elle est « la clé d'un avenir prometteur » (CRPA, 1996b : 181). Il y a bien des connaissances et bien des choses de grande valeur qui peuvent s'acquérir par l'apprentissage en dehors de l'école.

Il reste qu'une solide formation scolaire importe de plus en plus pour quiconque désire travailler aujourd'hui. Souvent, c'est aussi un facteur déterminant du bien-être mental et intellectuel. Dans cette section, nous examinerons sous divers aspects la scolarité de la population autochtone hors réserve. Nous renseignerons aussi le lecteur sur la fréquentation des pensionnats destinés aux jeunes Autochtones.

### Les jeunes Autochtones dans le système scolaire

#### Plus de jeunes Autochtones terminent leurs études secondaires

Comme un grand nombre de gens prendront leur retraite ces prochaines années, des possibilités d'emploi s'offriront aux jeunes Autochtones jouissant d'une bonne instruction. Ces jeunes font de grands progrès dans leur scolarité, ce qui pourrait les aider à réussir comme salariés sur le marché du travail. Depuis 1996, ils ont été proportionnellement plus nombreux à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Selon les données du recensement, un peu plus de la moitié (52 %) des Autochtones hors réserve de 20 à 24 ans en 1996 n'avaient pas terminé leurs études secondaires. En 2001, le pourcentage n'était plus que de 48 % comparativement aux 26 % relevés en 2001 pour l'ensemble de la population canadienne hors réserve de 20 à 24 ans.

Dans les trois grands groupes Autochtones, les jeunes ont progressé dans cette période de cinq ans, plus cependant dans certains groupes. La proportion d'Inuits de 20 à 24 ans n'ayant pas terminé les études secondaires a chuté de 66 % à 59 % de 1996 à 2001. Chez les Métis de la même tranche d'âge, la proportion correspondante est tombée de 47 % à 42 %. Chez les Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve, la situation des jeunes est cependant inchangée, la proportion correspondante était de 52 %.

#### Obstacles à l'achèvement des études primaires et secondaires

Malgré les progrès accomplis, les jeunes Autochtones connaissent des difficultés en milieu scolaire. Plusieurs facteurs ont fait que ces jeunes ont été nombreux à quitter l'école tôt.

Selon les données de l'EAPA de 2001, les jeunes Autochtones de 15 à 19 ans ont le plus souvent décroché de l'école primaire ou secondaire parce qu'ils s'y ennuyaient<sup>7</sup>. Le cinquième (20 %) des intéressés ont cité ce motif et environ 15 % ont dit avoir quitté l'école parce qu'ils voulaient travailler.

Les motifs évoqués variaient selon le sexe. Près du quart des jeunes hommes de 15 à 19 ans (24 %) disaient s'ennuyer et 19 %, vouloir travailler. Chez les jeunes femmes de ce groupe d'âge, le quart (25 %) ont dit avoir quitté parce qu'elles étaient enceintes ou devaient prendre soin d'enfants et 15 % parce qu'elles s'ennuyaient (deuxième motif en importance).

---

<sup>7</sup> Dans les données de cette section, nous excluons les gens qui n'ont jamais fréquenté l'école.

### **Les Autochtones sont plus susceptibles de terminer leurs études plus tard dans leur vie**

Une partie des jeunes de 15 à 19 ans qui décrochent du système scolaire finiront par retourner à l'école et achever leurs études. Les Autochtones sont plus susceptibles que les autres de retourner à l'école à un stade ultérieur dans leur vie.

Selon les données du Recensement de 2001, 9 % de la population autochtone hors réserve de 20 à 64 ans fréquentait l'école à plein temps comparativement à 7 % de la population totale hors réserve. En fait, les Autochtones d'âge adulte étaient proportionnellement plus nombreux à fréquenter l'école à plein temps en 2001 que les Canadiens de tous les groupes d'âge à l'exclusion des 20 à 24 ans.

Dans la tranche d'âge des 25 à 29 ans par exemple, 14 % des Autochtones hors réserve étaient à l'école à plein temps comparativement à 11 % de l'ensemble de la population canadienne hors réserve du même âge. Le tableau est à peu près semblable pour les 30 à 34 ans avec des proportions de 10 % pour la population autochtone hors réserve et 5 % pour tous les Canadiens vivant hors réserve.

### **Les Autochtones progressent au niveau postsecondaire**

La situation des Autochtones hors réserve s'améliore aussi au niveau postsecondaire. Au recensement de 1996, 34 % des Autochtones hors réserve de 25 à 44 ans ont déclaré avoir complété des études postsecondaires. En 2001, le pourcentage avait augmenté à 39 %. Dans l'ensemble de la population canadienne hors réserve, il se situait à un niveau plus élevé (55 %).

Toutefois, l'écart de scolarité postsecondaire entre les peuples autochtones et le reste de la population canadienne s'est légèrement rétréci dans le temps. En 1996, pour 100 non-Autochtones de 25 à 44 ans ayant un grade ou un diplôme de niveau postsecondaire, on comptait 68 Autochtones<sup>8</sup>. En 2001, le rapport s'était quelque peu amélioré (71 Autochtones pour 100 non-Autochtones).

Les trois grands groupes d'Autochtones au pays ont progressé dans leur scolarité postsecondaire au cours de cette période. Le pourcentage d'Indiens de l'Amérique du Nord de 25 à 44 ans ayant complété des études postsecondaires est passé de 34 % à 38 %. Chez les Métis, on est passé de 35 % à 42 %, et chez les Inuits, la situation est un peu meilleure, le pourcentage ayant monté de 30 % à 32 %<sup>9</sup>.

### **Les obligations familiales sont la principale raison de ne pas compléter des études postsecondaires**

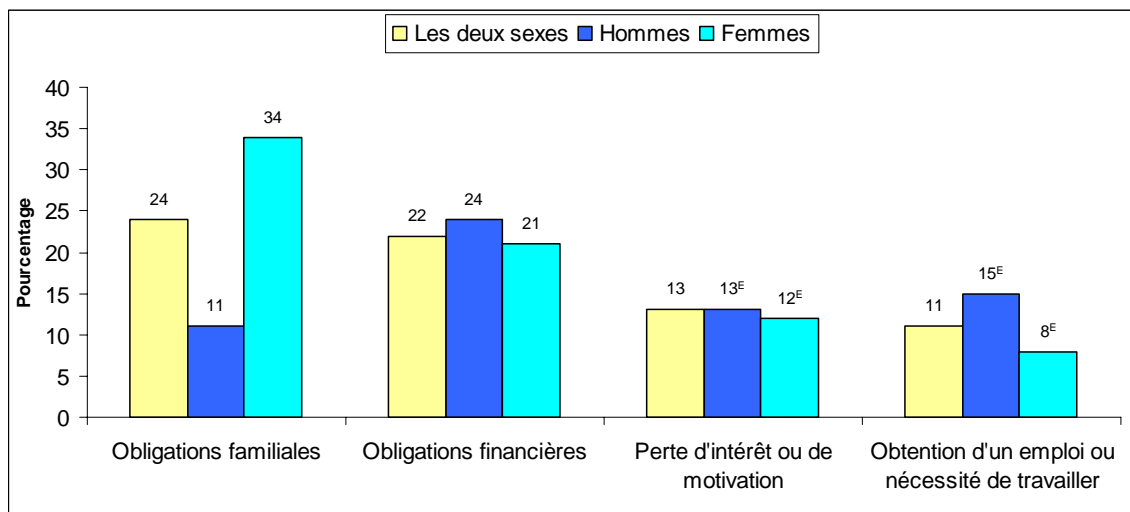
Les obligations familiales et financières sont les raisons premières invoquées par la population autochtone hors réserve n'ayant pas terminé les études postsecondaires, selon les données de l'EAPA de 2001; 24 % des 25 à 44 ans ont ainsi évoqué les responsabilités familiales et 22% les nécessités financières. (Graphique 6).

Là encore, les motifs d'inachèvement variaient selon le sexe. Les hommes déclaraient davantage des obligations financières (24%) et les femmes, des obligations familiales (34%).

---

<sup>8</sup> L'écart de scolarité postsecondaire se mesure par le rapport d'achèvement des études postsecondaires entre population autochtone et population non autochtone. Plus ce rapport se rapproche de 100, plus l'écart diminue entre les deux populations.

<sup>9</sup> Les personnes qui fréquentaient l'école au moment du recensement de 2001 ne sont pas comprises.

**Graphique 6 : Certains motifs d'inachèvement des études postsecondaires, population d'identité autochtone de 25 à 44 ans hors réserve, Canada, 2001**

Nota : Les répondants pourraient avoir déclaré plus d'un motif.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

### Les programmes préscolaires destinés aux Autochtones sont plus répandus dans le Grand Nord

Ces dernières années, des programmes de développement de la petite enfance directement destinés aux Autochtones ont été instaurés dans un grand nombre de localités. Dans une proportion de 53 %, les enfants autochtones hors réserve de 4 à 14 ans avaient été inscrits à un programme quelconque de développement de la petite enfance ou de préparation à l'école selon l'EAPA. Sur ces 53 %, 18 % avaient participé à un programme expressément conçu pour les enfants autochtones.

De tels programmes étaient plus répandus dans le Nord. Dans l'Arctique canadien, le tiers environ (34 %) des enfants autochtones avaient suivi un programme préscolaire. Pour 62 % de ces enfants, il s'agissait d'un programme réservé aux enfants autochtones.

On a observé des taux similaires pour les régions urbaines et les régions rurales. Un peu plus de la moitié des enfants avaient suivi un programme préscolaire et de ce nombre, 16% avaient été inscrits à un programme destiné aux enfants autochtones.

### Les jeunes Inuits sont plus susceptibles d'avoir eu des enseignants autochtones

La présence d'enseignants et d'aides-enseignants autochtones dans les écoles pourrait rendre plus positive l'expérience scolaire, ceux-ci pouvant servir de modèle et employer des méthodes d'enseignement qui épousent la culture des élèves autochtones.

Selon les données de l'EAPA, une proportion de 30 % des Autochtones hors réserve de 15 à 24 ans ont dit avoir eu un Autochtone comme enseignant ou aide-enseignement. Les jeunes Inuits du Grand Nord (proportion approximative de 81 %) avaient le plus de chances d'en avoir eu un; c'est bien plus que les 32 % de jeunes Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve et les 22 % de jeunes Métis.

Les probabilités étaient moindres que les Autochtones plus âgés aient eu un Autochtone comme enseignant ou aide-enseignement (18 % des 24 à 44 ans et 7 % des Autochtones de 45 à 64 ans).

## Pensionnats

Pendant plus d'un siècle, il y a eu des pensionnats au pays. Ceux-ci ont eu de longues répercussions sur plusieurs générations d'Autochtones. Souvent, le réseau des pensionnats a nui à l'épanouissement physique, affectif, culturel et spirituel des élèves. Dans cette section, nous nous attacherons aux proportions d'Autochtones hors réserve qui ont fréquenté les pensionnats, ainsi qu'à la fréquentation des autres membres des familles.

Les données présentées dans ce rapport portent uniquement sur les personnes vivant hors réserve et font abstraction du grand nombre de personnes vivant dans des collectivités des Premières nations et ayant fréquenté un pensionnat (voir l'encadré «Réseau des pensionnats : renseignements généraux»). Ces derniers feront l'objet d'un rapport à paraître.

On doit noter que toutes les données sur le pourcentage de personnes qui fréquentent un pensionnat sont fondées sur la population ayant fréquenté l'école. Les personnes n'ayant pas fait d'études scolaires ne sont pas incluses.

### Réseau des pensionnats : renseignements généraux

On a exploité des pensionnats au Canada de 1800 à 1990. Le phénomène a culminé en 1930, année où on pouvait dénombrer 80 de ces établissements en activité. Ils avaient surtout à leur tête les Églises (anglicane, catholique romaine, méthodiste et presbytérienne) et ils étaient financés par le gouvernement fédéral. Des enfants autochtones ont été mis au pensionnat dans tout le pays, mais il y en a eu proportionnellement plus en Colombie-Britannique, dans les Prairies et dans le Nord (Fondation pour la guérison des Autochtones, 2002).

Souvent, les enfants mis au pensionnat étaient séparés de leur famille et de leur milieu. Leur expérience scolaire n'a pas été négative dans tous les cas, mais nombre d'ex-élèves ont parlé de situations d'agression. Le réseau des pensionnats a causé des pertes d'ordre linguistique et culturel aux Autochtones, un des grands objectifs de ces établissements étant l'assimilation des enfants autochtones.

Les effets défavorables se sont souvent manifestés des générations durant. Les pensionnats ont disparu, mais des effets intergénérationnels subsistent sur les Autochtones et leurs collectivités (Fondation pour la guérison des Autochtones, 2002; CRPA, 1996c).

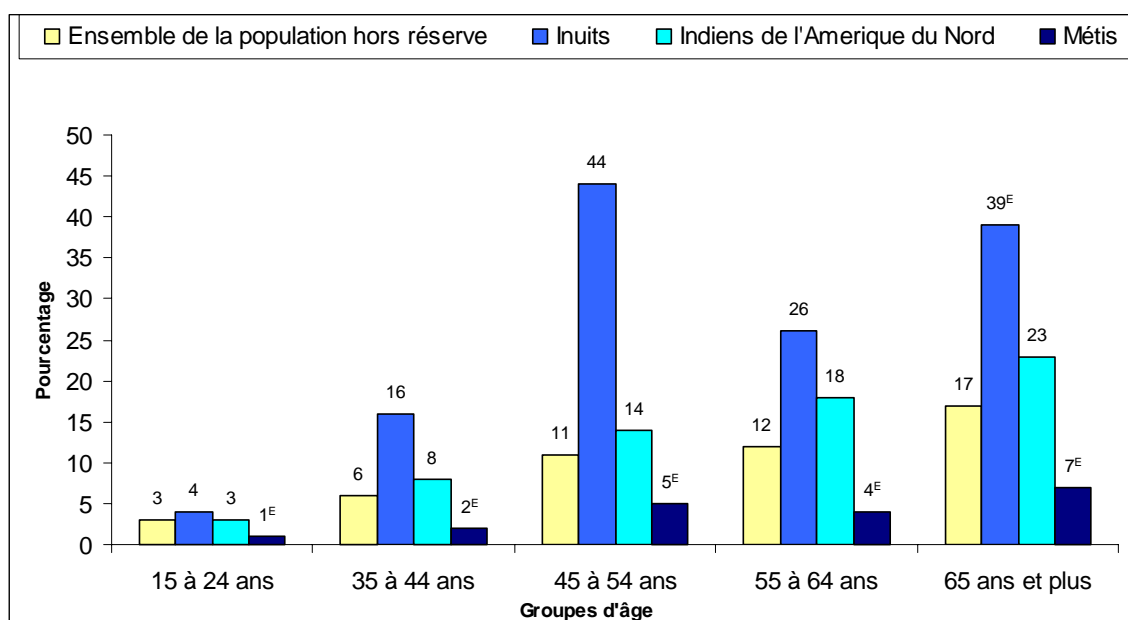
Dans l'EAPA de 2001, on posait la question suivante : « Lorsque vous alliez à l'école, étiez-vous pensionnaire dans une école fédérale ou une école industrielle? » On a aussi demandé aux répondants si des membres de leur famille avaient jamais fréquenté les pensionnats. On se trouvait à exclure dans ce cas les pensionnats privés et les résidences d'étudiants.

La Fondation pour la guérison des Autochtones estime à environ 90 000 le nombre d'ex-élèves autochtones toujours vivants des pensionnats fédéraux. Selon les données de l'EAPA de 2001, 33 800 Autochtones hors réserve de 15 ans et plus ont fréquenté de ces établissements. Dans cette enquête, on exclut cependant les pensionnaires provenant des collectivités des Premières nations, ceux d'établissements comme les hôpitaux et les prisons, les pensionnaires habitant à l'étranger et ceux qui, entre autres, n'ont déclaré ni ascendance ni origine autochtone. D'après l'EAPA de 2001 et les données du recensement, le nombre total d'Autochtones (dans une réserve et hors réserve) ayant fréquenté des pensionnats encore en vie est de 80 000 à 90 000.

### Bien des Autochtones hors réserve de 35 ans et plus ont fréquenté les pensionnats

Quelque 33 800 Autochtones hors réserve de 15 ans et plus ont fréquenté les pensionnats, soit 6 % de la population autochtone ayant fait des études scolaires<sup>10</sup>. On peut toutefois relever de nombreuses différences selon l'âge et les groupes d'Autochtones. Dans une proportion approximative de 10 %, les Autochtones de 35 ans et plus ont fréquenté un établissement de ce genre. Les 65 ans et plus étaient le plus susceptibles d'avoir été mis au pensionnat. Environ 17 % des Autochtones de cette tranche d'âge ont dit l'avoir été. Chez les 55 à 64 ans, le pourcentage correspondant s'établit à 12 %.

**Graphique 7 : Fréquentation des pensionnats dans la population d'identité autochtone hors réserve ayant fréquenté l'école, Canada, 2001**



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

En outre, il existe des différences de fréquentation des pensionnats selon les groupes d'Autochtones. Environ le quart (26 %) des Inuits de 35 ans et plus ont fréquenté des pensionnats comparativement à 13 % des Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve et à 4 % des Métis.

### Le tiers des Autochtones de 15 ans et plus ont eu des membres de leur famille qui ont fréquenté les pensionnats

La fréquentation des pensionnats a souvent eu des répercussions des générations durant. Dans ce cas, il n'y a pas que le pensionnaire qui subisse ces répercussions, mais souvent aussi les autres membres de la famille et, dans bien des cas, toute la collectivité par ricochet.

<sup>10</sup> Les pourcentages de personnes ayant fréquenté des pensionnats sont calculés d'après la population totale ayant été inscrite à une école, quelle qu'elle soit. Les personnes n'ayant pas fait d'études scolaires sont exclues.

Une proportion de 33 % des Autochtones de 15 ans et plus ont déclaré qu'au moins un membre de leur famille (grands-parents, parents, oncles, tantes, frères et sœurs) avait été mis au pensionnat. Dans une proportion de 44 %, les Indiens de l'Amérique du Nord de 15 ans et plus ont fait cette affirmation comparativement à 38 % des Inuits et à 19 % des Métis.



## LOGEMENT ET QUALITÉ DE L'EAU

*« Pour élever des enfants dans la joie et la santé, il faut avoir des maisons confortables, de l'eau propre, un coin tranquille pour étudier, etc. »*

-- Commission royale sur les peuples autochtones, 1996a : 420.

Que quelqu'un puisse combler les besoins physiologiques fondamentaux qui s'attachent au logement et à la qualité de l'eau potable est nécessaire à son bien-être. Dans cette section, nous examinerons les conditions de logement des peuples autochtones et la qualité de leur eau potable en visant tout particulièrement les Inuits du Grand Nord.

### Surpeuplement du logement<sup>11</sup>

#### Les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés

Les spécialistes de la santé soutiennent que l'insuffisance du logement peut jouer un rôle dans une multitude d'ennuis de santé. Ainsi, dans un logement surpeuplé, des maladies infectieuses comme la tuberculose et l'hépatite A peuvent se transmettre et les risques de blessures, de dérèglements mentaux, de tensions familiales et d'actes de violence domestique peuvent se multiplier (Santé Canada, 1999:14).

Dans toutes les régions du pays, les logements de la population autochtone hors réserve étaient plus surpeuplés que ceux du reste de la population canadienne, mais la situation s'améliore quelque peu au fil des ans. (Aux fins de la présente analyse, le surpeuplement du logement se définit comme une densité d'occupation de 1,0 personne et plus par pièce d'habitation.)

Selon les données du Recensement de 2001, 7 % de l'ensemble de la population canadienne vivant hors réserve connaissait des conditions de surpeuplement de logement; c'est un peu moins que les 8 % de 1996. Dans la population autochtone hors réserve, la proportion s'établissait à 17 % en 2001, mais elle était de 22 % en 1996.

Les données du recensement démontrent également que les enfants autochtones de 14 ans et moins risquaient presque deux fois plus que ensemble des enfants canadiens de demeurer dans un logement surpeuplé. Alors que 25% des enfants autochtones hors réserve connaissaient des conditions de surpeuplement en 2001 seulement 13 % de l'ensemble des Canadiens vivant hors réserve connaissaient de telles conditions.

#### Conditions de surpeuplement de logement dans les villes des Prairies

Le problème du surpeuplement du logement se pose aux Autochtones de bien des grandes villes du pays, et notamment de Winnipeg, Regina, Saskatoon et Edmonton. Dans ces quatre villes, les taux de surpeuplement étaient en effet bien plus élevés dans la population autochtone que chez l'ensemble des Canadiens.

Ainsi, selon les données du Recensement de 2001, 18 % des Autochtones de tout âge à Saskatoon demeuraient dans des logements surpeuplés; c'est plus de trois fois la proportion de 5 % constatée pour l'ensemble de la population. À Regina, l'écart entre les deux populations était également important, avec des taux respectifs de surpeuplement de 5 % pour l'ensemble de la population et de 15 % – le triple – pour les Autochtones.

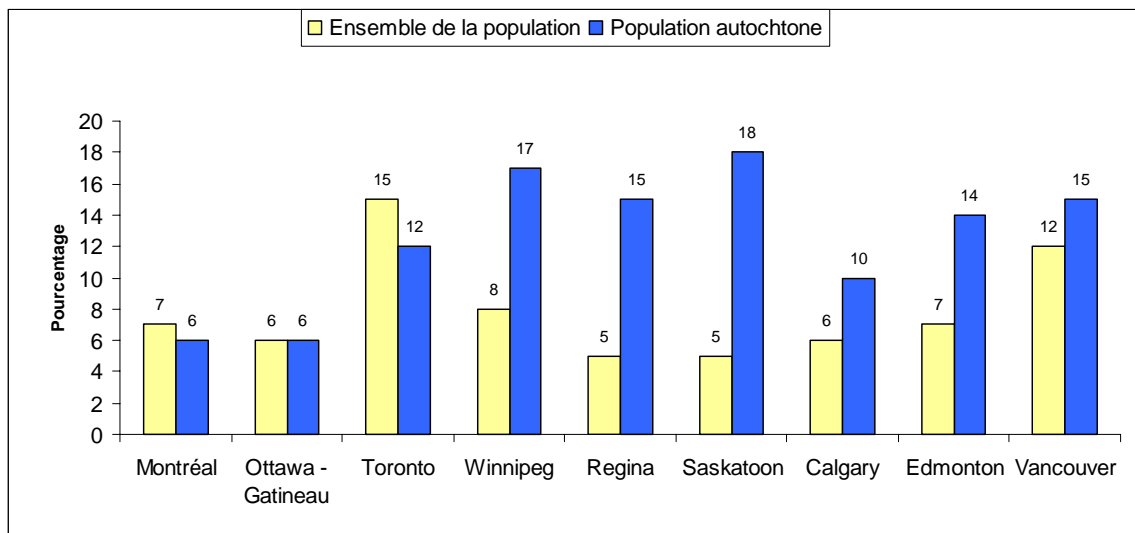
---

<sup>11</sup> À moins d'indications contraires, toutes les données de cette section proviennent du recensement de 1996 ou de 2001.

De 1996 à 2001, les logements se sont retrouvés un peu moins surpeuplés dans plusieurs des grandes villes du pays, tant pour les Autochtones que pour l'ensemble de la population. À Winnipeg par exemple, 17 % des Autochtones connaissaient des conditions de surpeuplement en 2001; cette proportion était en baisse par rapport aux 20 % enregistrés cinq ans auparavant.

D'après les données du recensement, la situation s'est aussi un peu améliorée à Regina, où la proportion d'Autochtones demeurant dans des logements surpeuplés est tombée de 17 % en 1996 à 15 % en 2001. On a également observé une amélioration à Saskatoon (baisse de 20 % à 18 %), tout comme dans nombre d'autres grandes villes canadiennes, en particulier Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver.

**Graphique 8 : Pourcentage de la population vivant dans des logements dont la densité d'occupation est de 1,0 personne et plus par pièce d'habitation, certaines régions métropolitaines de recensement, 2001**



Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

### **Le surpeuplement du logement pose un grand problème aux Inuits de l'Arctique canadien**

Le surpeuplement du logement est un grand sujet d'inquiétude pour les Inuits du Grand Nord. Dans cette région, 53 % des intéressés connaissaient des conditions de surpeuplement comparativement à 13 % et 19 % des Autochtones qui habitaient respectivement dans des régions urbaines et des régions rurales extérieures à l'Arctique canadien.

D'après Santé Canada, la « tuberculose se contracte beaucoup plus dans les collectivités qui présentent des taux d'occupation élevés » (Santé Canada, 2003b : 50); le surpeuplement pourrait jouer comme facteur dans le taux élevé de morbidité tuberculeuse de la population inuite de l'Arctique canadien. Dans ce groupe, le taux s'établissait à 3,6 % contre 1,7 % pour la population indienne de l'Amérique du Nord hors réserve et 0,9% pour la population métisse.

Dans l'Arctique canadien, les logements étaient un peu moins surpeuplés au fil des ans. En 2001, 5 Inuits sur 10 (53 %) connaissaient des conditions de surpeuplement dans cette région; c'est moins que la proportion de 61 % (6 Inuits sur 10) relevée cinq ans auparavant.

Des quatre régions de peuplement inuit (Inuvialuit, Nunavut, Nunavik et Labrador<sup>12</sup>), la région du Nunavik dans le nord du Québec était la seule où la situation ne s'était pas améliorée sur ce plan au cours des cinq années qui séparent les recensements de 1996 et de 2001. Au Nunavik, 68 % des Inuits demeuraient dans des logements surpeuplés en 2001; c'est un peu plus que les 67 % observés cinq ans auparavant.

En 2001, 54 % des Inuits du Nunavut connaissaient des conditions de surpeuplement contre 63 % en 1996. Les taux de surpeuplement ont évolué en baisse dans une mesure à peu près semblable chez les Inuits du Labrador, la proportion correspondante ayant chuté de 33 % en 1996 à 28 % en 2001. Mentionnons enfin que, dans la région d'Inuvialuit aux Territoires du Nord-Ouest, le taux est tombé de 51 % à 35 %.

### **Un grand nombre d'Autochtones demeurent dans des logements exigeant d'importants travaux de réparation**

En général, les logements occupés par les Autochtones sont davantage susceptibles d'exiger de grands travaux de réparation que les logements des autres Canadiens. Ces grands travaux peuvent être des réparations de plomberie, d'installations électriques, de murs, planchers et plafonds, etc.

Dans une proportion de 18 %, les Autochtones hors réserve occupaient des logements nécessitant d'importants travaux de réparation comparativement à 8 % de l'ensemble de la population canadienne hors réserve. Un grand nombre d'Autochtones des grandes villes du pays vivaient dans des logements nécessitant de tels travaux.

La situation était des plus graves à Regina et à Vancouver, où 17 % des Autochtones occupaient de tels logements. Ces villes étaient suivies de près par Winnipeg, où la proportion était de 16 %. Par contraste, 8% de l'ensemble de la population de Regina, 8% de celle de Vancouver et 10% de celle de Winnipeg vivaient dans des logements nécessitant des réparations importantes.

## **Qualité de l'eau**

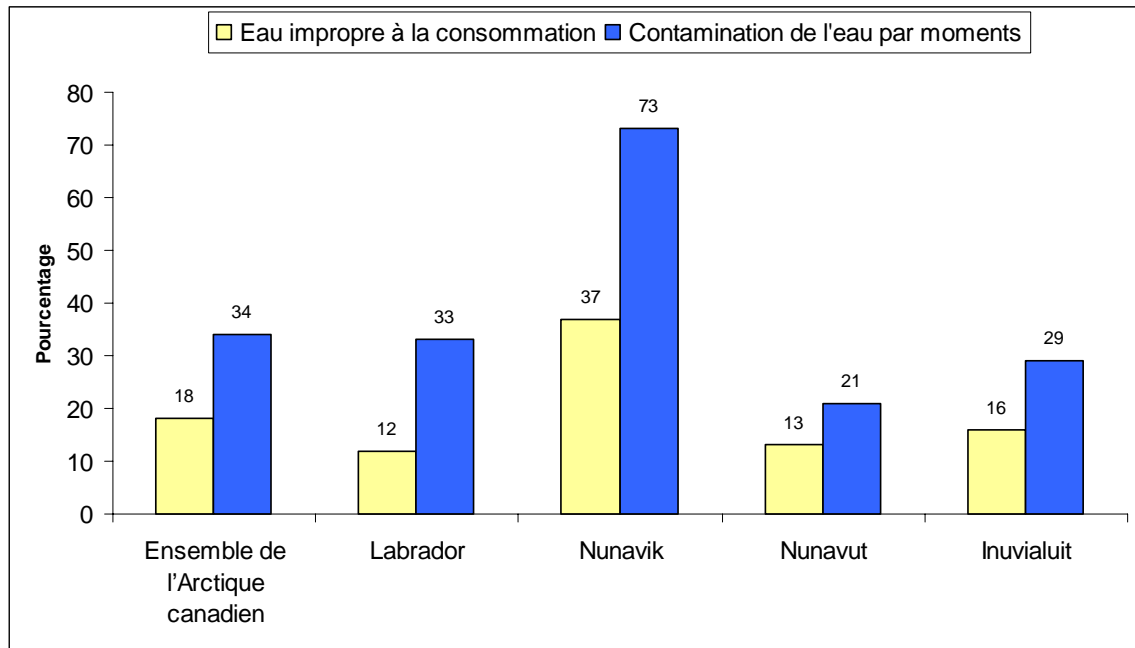
### **Les Inuits du Nunavik déclarent des problèmes de qualité de l'eau**

Un facteur fondamental de la bonne santé est la qualité de l'eau potable. La contamination de l'eau par l'agriculture, les rejets de l'industrie, etc., peut causer bien des ennuis de santé aux adultes et aux enfants. Tant dans les régions urbaines que dans les régions rurales, une proportion relativement faible des gens s'inquiétaient de la contamination de l'eau potable.

Dans l'EAPA de 2001, 16 % des Autochtones des régions urbaines ont signalé que, à certains moments dans l'année, leur eau était contaminée. La proportion correspondante était légèrement plus élevée chez les Autochtones des régions rurales, soit de 19%.

---

<sup>12</sup> Dans le présent article, la région du Labrador comprend les localités d'Happy Valley-Goose Bay, Makkovik, Nain, Postville et Rigolet. On trouvera la composition des autres régions de peuplement inuit à la section « *Note aux utilisateurs* ».

**Graphique 9 : Qualité de l'eau potable et contamination de l'eau selon les régions de peuplement inuit, population inuite âgée de 15 ans et plus, 2001**

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

La situation des Inuits du Grand Nord était quelque peu différente. Dans l'ensemble, 34 % des Inuits de cette région ont eux aussi dit que, par moments dans l'année, leur eau se trouvait contaminée. On relevait des différences selon les régions de peuplement inuit. Ainsi, la contamination de l'eau était un grand sujet d'inquiétude au Nunavik dans le nord du Québec, région où 73 % des Inuits ont déclaré que leur eau était contaminée à certains moments dans l'année. Suivaient les pourcentages de 33 %, 29 % et 21 % du Labrador, de la région d'Inuvialuit et du Nunavut.

Outre la contamination de l'eau, la qualité générale de cette dernière inquiétait beaucoup de gens. Selon les données de l'EAPA de 2001, la majorité des Autochtones des régions tant urbaines que rurales étaient persuadés que leur eau était propre à la consommation, mais un peu moins de 15 % des Autochtones en région urbaine et en région rurale la jugeaient impropre.

La qualité de l'eau était davantage un sujet d'inquiétude pour les Inuits du Grand Nord, 18 % ayant déclaré que leur eau était peu potable. La proportion variait selon les régions. Environ 37 % des Inuits du Nunavik ont dit que l'eau était impropre à la consommation domestique comparativement à 12 %, 13 % et 16 % au Labrador, au Nunavut et dans la région d'Inuvialuit.

## LANGUES AUTOCHTONES

On voit souvent dans la langue l'essence même de la culture. La Commission royale sur les peuples autochtones a déclaré que le « renouveau des langues autochtones devrait être considéré comme une composante essentielle de l'épanouissement des communautés autochtones » (CRPA, 1996a : 183).

« La langue n'est pas seulement un moyen de communication, mais également ce qui lie les gens à leur passé et jette les fondements de leur vitalité sociale, émotive et spirituelle » (Norris, 1998 : 8).

Dans cette section, il sera question de la vitalité des langues autochtones des Indiens de l'Amérique du Nord, des Métis et des Inuits hors réserve. Nous nous attacherons aux facteurs de perpétuation et de revitalisation de ces langues.

### **Indicateurs de vitalité linguistique pour les Indiens de l'Amérique du Nord et les Métis hors réserve**

#### **Dans l'ensemble, les langues autochtones sont en régression dans les population indiennes de l'Amérique du Nord et des Métis hors réserve**

En général, les langues autochtones des Indiens de l'Amérique du Nord et des Métis hors réserve risquent de perdre pied dans bien des cas. La conservation et la transmission de ces langues sont souvent difficiles, parce que les gens ont peu l'occasion de les employer et, souvent, moins de possibilités encore de les apprendre. Les données de recensement indiquent que, de 1996 à 2001, plusieurs indicateurs clés de la vitalité des langues autochtones étaient en régression chez les Indiens de l'Amérique du Nord et les Métis.

Ainsi, la proportion d'Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve de tout âge connaissant suffisamment une langue autochtone pour converser a baissé de 1996 à 2001, tombant de 20 % à 16 %. Pendant ce temps, l'emploi d'une langue autochtone au foyer<sup>13</sup> était en décroissance, tombant de 8 % à 6 %. Mentionnons enfin que la proportion d'Indiens de l'Amérique du Nord ayant une langue autochtone pour langue maternelle<sup>14</sup> a chuté de 16 % à 13 %.

Dans l'EAPA de 2001, on a demandé aux gens s'ils pouvaient parler ou comprendre une langue autochtone<sup>15</sup>; 32 % des Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve de 15 ans et plus ont répondu par l'affirmative et, sur ce nombre, 46 % ont dit pouvoir parler avec grande aisance ou relativement bien une langue autochtone (Tableau 2).

On doit noter que les renseignements qui précèdent concernent les Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve et ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population autochtone. En général, les langues autochtones sont utilisées et comprises davantage dans les collectivités des Premières nations.

#### **Les indicateurs de vitalité des langues autochtones fléchissent à de bas niveaux dans le cas des Métis**

Des trois grands groupes Autochtones, celui des Métis était le moins susceptible de connaître une langue autochtone. À l'instar des Indiens de l'Amérique du Nord, ceux-ci ont vu l'emploi des langues autochtones subir une baisse de 1996 à 2001.

---

<sup>13</sup> La langue du foyer se définit comme la langue le plus souvent parlée au foyer.

<sup>14</sup> La langue maternelle se définit comme la langue initialement apprise au foyer dans l'enfance et qui est toujours comprise du locuteur.

<sup>15</sup> La question posée dans le cadre de l'EAPA portait sur la capacité de parler ou de comprendre, alors que celle posée dans le cadre du recensement portait sur la capacité nécessaire pour soutenir une conversation.

Selon les données du recensement, 5 % des Métis de tout âge étaient capables de converser dans une langue autochtone en 2001; le pourcentage atteignait les 8 % cinq ans auparavant. De même, 2 % seulement des Métis de tout âge employaient une langue autochtone au foyer en 2001 comparativement à 3 % en 1996. La même constatation vaut pour la langue maternelle. On relève en effet une diminution de 6 % à 4 %; le pourcentage tombant selon l'EAPA de 2001, 16 % des Métis pouvaient parler ou comprendre une langue autochtone et, parmi eux, 34 % le pouvaient avec grande aisance ou relativement bien.

### **Chez les Indiens de l'Amérique du Nord, les enfants sont moins susceptibles que les adultes de connaître les langues autochtones**

Les enfants indiens de l'Amérique du Nord hors réserve de 14 ans et moins connaissant une langue autochtone se sont faits proportionnellement moins nombreux au fil des ans. Les données du recensement indiquent que, de 1996 à 2001, le pourcentage de ces enfants maîtrisant assez bien une langue autochtone pour converser est tombé de 12 % à 9 %. Tel est aussi le cas des langues autochtones employées au foyer, le pourcentage correspondant ayant chuté de 6 % à 5 %.

La proportion d'enfants indiens de l'Amérique du Nord ayant une langue autochtone pour langue maternelle est également revenue de 9 % en 1996 à 7 % en 2001. D'après l'EAPA de 2001, 25 % de ces enfants ont déclaré pouvoir parler ou comprendre une langue autochtone en 2001<sup>16</sup>, mais 22 % d'entre eux seulement avec grande aisance ou relativement bien.

### **L'emploi des langues autochtones se situe à de bas niveaux chez les enfants Métis**

Les enfants Métis hors réserve étaient moins susceptibles que les enfants indiens de l'Amérique du Nord d'employer une langue autochtone. Chez eux, la vitalité des langues autochtones a marqué un recul de 1996 à 2001 selon les données du recensement.

En 2001, 3 % des Métis de 14 ans et moins maîtrisaient assez bien une langue autochtone pour converser; il y en avait 4 % cinq ans auparavant. Très peu de ces enfants parlaient une langue autochtone au foyer : 3 % seulement en 1996 et 1 % en 2001. La proportion d'entre eux qui avaient une langue autochtone pour langue maternelle a décru, tombant de 3 % à 2 %.

Les données de l'EAPA de 2001 indiquent que 11 % des enfants métis ont déclaré pouvoir parler ou comprendre une langue autochtone et, parmi eux, 16 % avec grande aisance ou relativement bien.

## **Maintien et revitalisation des langues autochtones**

### **Malgré un certain recul, l'inuktitut conserve sa vitalité dans le Grand Nord**

Les langues autochtones ont beau régresser en grand nombre, certaines demeurent viables. L'inuktitut demeure une des langues autochtones les plus vivaces au pays.

Comme d'autres langues autochtones, il a perdu de sa vitalité d'il y a cinq ans, mais son recul n'est pas aussi rapide que celui de bien d'autres langues autochtones. Les données de recensement indiquent que, dans l'Arctique canadien, en 1996, 82 % des Inuits de tout âge maîtrisaient assez l'inuktitut pour converser<sup>17</sup>. En 2001, le pourcentage était inchangé.

---

<sup>16</sup> Sont exclus les enfants trop jeunes pour parler ou comprendre une langue.

<sup>17</sup> Dans ces données, on prend en compte un très faible pourcentage d'Inuits locuteurs des langues autochtones qui déclarent une langue autre que l'inuktitut. Selon les données du recensement de 2001, une proportion approximative de 0,5 % des Inuits ayant une langue autochtone appartiennent à cette catégorie.

Il reste que cette langue est moins souvent employée au foyer aujourd'hui. En 1996, l'inuktitut était la langue la plus courante au foyer pour 68 % des Inuits. En 2001, cette proportion n'était plus que de 64 %. Une proportion quelque peu moindre d'Inuits ont déclaré l'inuktitut comme langue maternelle en 2001. Le pourcentage a un peu diminué de 1996 à 2001, chutant de 78 % à 77 %.

Dans le cadre de l'EAPA de 2001, la vaste majorité (90 %) des Inuits de 15 ans et plus du Grand Nord ont déclaré pouvoir comprendre ou parler l'inuktitut. Parmi eux, 89 % ont dit pouvoir le faire avec grande aisance ou relativement bien. Les locuteurs plus âgés de l'inuktitut (les 65 ans et plus) étaient les plus susceptibles de parler ou de comprendre cette langue; 94 % d'entre eux pouvaient le faire. Presque tous les membres de ce groupe (97%) ont déclaré pouvoir parler inuktitut avec grande aisance ou relativement bien.

### L'inuktitut garde sa vitalité chez les jeunes Inuits, mais son emploi à la maison est en régression

Si les gens les plus susceptibles de parler cette langue sont les gens du troisième âge, l'inuktitut n'en a pas moins de solides bases chez les jeunes locuteurs. Tant pour 1996 que pour 2001, les données du recensement nous révèlent que 80 % des Inuits de 14 ans et moins du Grand Nord pouvaient converser en inuktitut.

La proportion d'enfants inuits du Grand Nord déclarant l'inuktitut comme langue maternelle n'a guère changé. En 2001, le pourcentage s'établissait à 73 %, valeur à peu près semblable aux 74 % de 1996.

Toutefois, le tableau qui se dégage est quelque peu différent si nous considérons l'emploi de cette langue au foyer. En 2001, 64 % des enfants inuits parlaient cette langue le plus souvent au foyer. C'était moins que les 68 % relevés cinq ans auparavant. Bien que légère, cette diminution demeure importante, l'emploi d'une langue autochtone au foyer étant son meilleur moyen de transmission de génération en génération, d'où de meilleures chances de survivance linguistique (Norris, 1998).

Selon un autre indicateur de vitalité linguistique tiré de l'EAPA de 2001, 9 enfants inuits sur 10 (90 %) dans le Grand Nord ont déclaré pouvoir parler ou comprendre l'inuktitut. Environ 70 % des intéressés ont déclaré pouvoir le faire avec grande aisance ou relativement bien.

**Tableau 2 : Capacité de parler ou de comprendre une langue autochtone et degré de compétence des adultes et des enfants, population d'identité indienne de l'Amérique du Nord, métisse et inuite de l'Arctique canadien, hors réserve, 2001**

		Indiens de l'Amérique du Nord	Métis	Inuits de l'Arctique canadien
<b>Adultes</b>	Pourcentage de ceux qui parlent ou comprennent une langue autochtone	32	16	90
	Pourcentage de ceux qui parlent ou comprennent une langue autochtone avec grande aisance ou relativement bien	46	34	89
<b>Enfants</b>	Pourcentage de ceux qui parlent ou comprennent une langue autochtone <sup>18</sup>	25	11	90
	Pourcentage de ceux qui parlent ou comprennent une langue autochtone avec grande aisance ou relativement bien	22	16	70

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

<sup>18</sup> Dans cet indicateur, on exclut les enfants trop jeunes pour parler ou comprendre une langue.

### **Certaines personnes apprennent une langue autochtone comme langue seconde**

Un indicateur de renouveau linguistique est la différence entre les proportions respectives de personnes ayant une langue autochtone pour langue maternelle et de personnes pouvant converser dans une langue autochtone.

Selon le Recensement de 2001, dans des proportions respectives de 12 % et 15 %, la population hors réserve a dit avoir d'abord appris et pouvoir toujours comprendre une langue autochtone, d'une part, et pouvoir converser dans une langue autochtone, d'autre part. La différence entre ces deux pourcentages semble indiquer qu'une partie des gens apprennent une langue autochtone comme langue seconde.

### **Les enfants reçoivent le plus d'aide de leurs parents au moment d'apprendre une langue autochtone**

Dans la population hors réserve, les parents ont été mentionnés comme les gens les plus susceptibles de faciliter l'apprentissage des jeunes locuteurs des langues autochtones. Selon les données de l'EAPA de 2001, presque 7 enfants sur 10 (68 %) pouvant comprendre ou parler une langue autochtone avaient reçu l'aide de leurs parents sur ce plan. Suivaient les grands-parents, qu'ont mentionnés 51 % des enfants en question<sup>19</sup> (Graphique 10).

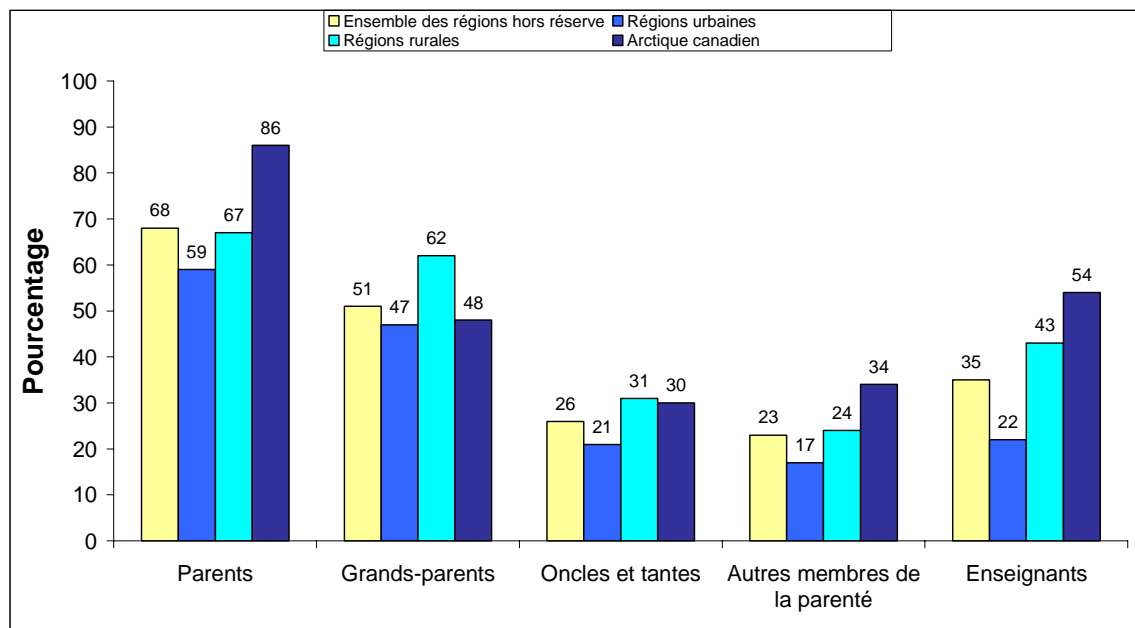
Dans les régions urbaines et rurales et dans le Grand Nord, les parents étaient, selon les déclarations, les gens qui aidaient le plus probablement, suivis des grands-parents. On notait toutefois des variations selon les régions.

Ainsi, les chances étaient bien plus grandes que les parents soient cités pour l'aide à l'apprentissage d'une langue dans le Grand Nord que dans les autres régions. Si 86 % des enfants recevaient une telle aide de leurs parents dans le Grand Nord, les pourcentages correspondants étaient de 67 % et 59 % dans les régions rurales et les régions urbaines. Les grands-parents étaient plus susceptibles de faciliter l'apprentissage linguistique chez les enfants dans les régions urbaines que dans le Grand Nord.

---

<sup>19</sup> Le plus souvent, les enfants ne répondaient pas directement au questionnaire. Le répondant était habituellement la personne qui connaissait le mieux l'enfant.



**Graphique 10 : Personnes qui aident les enfants à apprendre une langue autochtone selon la région, enfants ayant une identité autochtone (moins de 15 ans), hors réserve, Canada, 2001**

Nota : Les répondants pouvaient indiquer plus d'une source d'aide.  
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

### Les enseignants contribuent au renouveau linguistique

Les parents apportent certes une grande aide à leurs enfants dans l'apprentissage des langues autochtones, mais les écoles ont aussi un important rôle à jouer. Ainsi, les enfants autochtones inscrits au *Programme d'aide préscolaire aux Autochtones*, qui est expressément conçu pour eux, sont initiés aux rudiments d'un grand nombre de langues autochtones.

Sur le nombre d'enfants de moins de 15 ans qui pouvaient comprendre ou parler une langue autochtone, 35 % avaient reçu l'aide de leurs enseignants. Tel était notamment le cas dans le Grand Nord, où plus de la moitié (54 %) de ces enfants avaient eu droit à une telle aide.

Les écoles ont également contribué à l'apprentissage linguistique dans les régions rurales hors réserve. Dans ces régions, plus de 4 enfants sur 10 (43 %) pouvant comprendre ou parler une langue autochtone ont indiqué avoir reçu l'aide de leurs enseignants. Le rôle des écoles était quelque peu moins important dans les régions urbaines, où 22 % des jeunes ont mentionné les enseignants comme source d'aide dans l'apprentissage d'une langue autochtone.

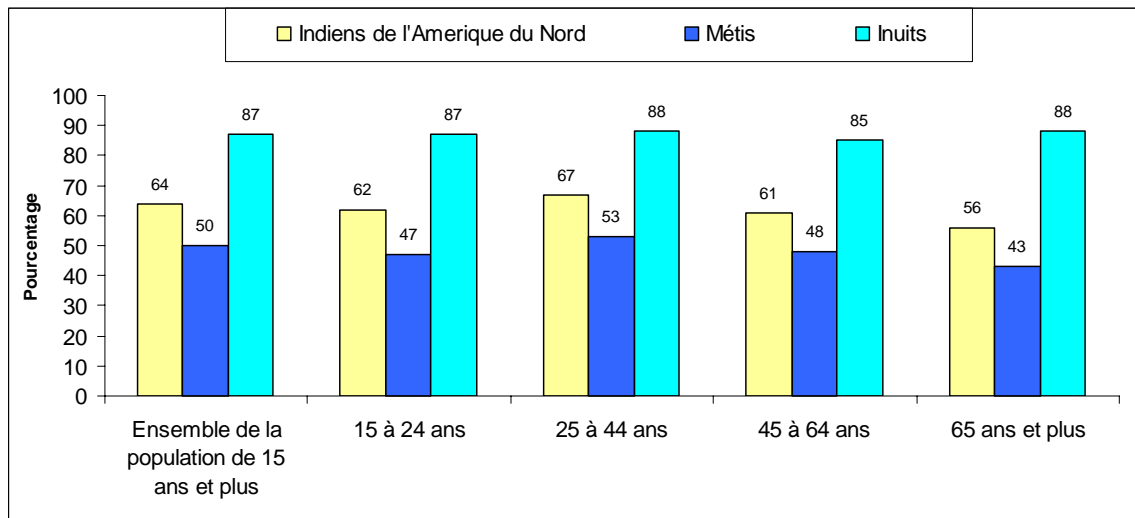
Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, 16 % avaient appris une langue autochtone en classe. Là encore, cette constatation valait tout particulièrement pour les jeunes Inuits de l'Arctique canadien, 82 % de la population de cette tranche d'âge ayant déclaré avoir appris une langue autochtone à l'école primaire ou secondaire. Les pourcentages correspondants étaient de 16 % et 11 % pour les régions rurales et les régions urbaines.

### La majorité des Autochtones juge importants la conservation et l'apprentissage des langues autochtones

Beaucoup d'Autochtones hors réserve ont déclaré accorder de l'importance aux langues autochtones. Le phénomène variait selon l'âge et les groupes d'Autochtones (graphique 11). La majorité des adultes, soit environ 6 sur 10, accordaient une grande ou une certaine importance à la conservation, à l'apprentissage ou au réapprentissage de leur langue autochtone. Les données concernant les enfants ont été recueillies à l'aide d'une question légèrement différente, posée à la personne qui connaissait le mieux l'enfant. On a demandé à cette personne quelle importance on accordait à ce que l'enfant parle et comprenne une langue autochtone; 6 répondants sur 10 ont déclaré une grande ou une certaine importance.

Ce sont les Inuits qui voulaient le plus protéger les langues autochtones : presque 9 adultes inuits sur 10 ont déclaré accorder une grande ou une certaine importance à leur langue. Les personnes qui répondaient pour les enfants inuits ont fourni de telles réponses dans des proportions similaires, alors que ces proportions étaient de la moitié chez les Métis et des deux tiers chez les Indiens de l'Amérique du Nord.

**Graphique 11 : Pourcentage des adultes qui disent que conserver, apprendre ou réapprendre une langue autochtone est très important ou assez important selon l'âge, population d'identité autochtone, hors réserve, Canada, 2001**



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2001.

## **NOTE AUX UTILISATEURS**

En collaboration avec plusieurs organismes autochtones, Statistique Canada a réalisé l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2001 pour se renseigner sur les modes et les conditions de vie de la population autochtone canadienne. Ces organismes étaient notamment les suivants : Le Congrès des Peuples Autochtones, Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis, l'Association nationale des centres d'amitié, l'Association des femmes autochtones du Canada et, au départ, l'Assemblée des Premières nations.<sup>20</sup>

L'EAPA avait eu lieu la dernière fois en 1991. On a mené cette enquête de septembre 2001 à janvier 2002 auprès d'un échantillon d'environ 117 000 personnes.

## **Definitions**

### **Population d'identité autochtone selon l'EAPA**

On a constitué l'échantillon de l'EAPA de personnes qui, dans leurs réponses au questionnaire du Recensement de 2001, ont déclaré les caractéristiques suivantes :

- une origine autochtone et/ou
- une identité indienne de l'Amérique du Nord et/ou métisse et/ou inuite et/ou
- la situation d'Indien inscrit et/ou
- l'appartenance à une bande.

La population d'identité autochtone est formée des gens qui, dans le cadre de l'EAPA, se sont dits 1) d'identité indienne de l'Amérique du Nord, métisse et/ou inuite, 2) Indiens inscrits au sens de la *Loi sur les Indiens* et/ou 3) membres d'une bande indienne de l'Amérique du Nord ou d'une Première nation.

### **Groupes autochtones – Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits**

Dans le présent rapport, il est question de trois groupes d'Autochtones, ceux des Indiens de l'Amérique du Nord, des Métis et des Inuits. Dans le cadre de l'EAPA, on a posé une question sur l'identité autochtone à laquelle on pouvait donner une réponse multiple. En d'autres termes, le répondant pouvait se dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis et/ou Inuit. Une partie des gens ont dit appartenir à plusieurs de ces groupes d'Autochtones. Les données de la présente publication se rapportent à la population d'identité autochtone unique ou multiple. Ainsi, quelqu'un qui se dit à la fois Indien de l'Amérique du Nord et Métis pourrait figurer dans les tableaux des deux populations, mais il ne sera compté qu'une fois dans toute la population d'identité autochtone.

### **Population hors réserve**

La population hors réserve est formée des gens qui n'habitent pas dans la plupart des collectivités des Premières nations et des bandes indiennes : réserves et établissements indiens, Indian Government District, terres réservées, villages Nisga'a, Teslin Lands et ensemble des collectivités désignées comme affiliées à des bandes par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). On trouvera la définition intégrale de ces collectivités dans le *Dictionnaire du Recensement de 2001*.

---

<sup>20</sup> L'assemblée des Premières nations a contribué à l'élaboration du questionnaire de l'EAPA.

Toutefois, pour notre propos, toute la population autochtone des Territoires du Nord-Ouest, dans une réserve et hors réserve, se trouve incluse.

Les collectivités suivantes (avec leur désignation géographique au recensement) sont aussi considérées comme faisant partie de la population hors réserve :

- au Québec, Chisasibi (terres réservées);
- en Saskatchewan, Deschambault Lake (Northern Hamlet), La Loche (Northern Village), Pinehouse (Northern Village) et Sandy Bay (Northern Village);
- en Alberta, Fort Mackay (établissement indiens);
- dans le territoire du Yukon, Pelly Crossing (établissement), Old Crow (établissement) et Ross River (établissement).

### Régions géographiques – Arctique canadien, régions urbaines et régions rurales

L'*Arctique canadien* comprend les quatre régions de peuplement inuit – selon le découpage d'Inuit Tapiriit Kanatami – où habitent la majorité des Inuits, à savoir 1) le littoral nord et le sud-est du *Labrador*, 2) le *Nunavik*, au nord du 55<sup>e</sup> parallèle au Québec, 3) le territoire du *Nunavut* et 4) la région d'*Inuvialuit* dans l'angle nord-ouest des Territoires du Nord-Ouest (voir la carte qui suit). Dans le présent rapport, l'Arctique



canadien est aussi appelé *Grand Nord*.

Source : Inuit Tapiriit Kanatami.

Les *régions urbaines* sont les régions extérieures à l'Arctique canadien qui comptent au moins 1 000 habitants et où la densité de peuplement est d'au moins 400 personnes au kilomètre carré.

Toutes les régions extérieures à l'Arctique canadien qui ne sont pas des régions urbaines sont considérées comme *rurales*.

## Chiffres de population selon l'EAPA

Il existe des différences entre les populations d'identité autochtone dégagées par l'EAPA et le Recensement de 2001. Précisons que, selon l'EAPA, la population d'identité autochtone est plus nombreuse et que bien plus de répondants ont dit s'identifier à plus d'un groupe Autochtone.

Comme l'EAPA vise à donner un aperçu des caractéristiques de la population autochtone au lieu de produire des chiffres de population, nous avons voulu laisser telles quelles les différences entre le dénombrement de l'EAPA et le dénombrement censitaire dans les tableaux de données, de manière à déformer le moins possible la description des caractéristiques.

Ceux qui ont répondu aux questionnaires du recensement et de l'EAPA pourraient avoir livré des indications différentes sur leur appartenance à la population autochtone à cause de plusieurs facteurs :

- L'effet de réponse par procuration a été retranché dans l'EAPA, en ce qui concerne les adultes. D'habitude, un seul membre répond au questionnaire du recensement pour tout le ménage. Comme on a sélectionné des personnes en particulier dans l'EAPA, la personne qui a répondu à cette enquête pourrait ne pas être celle qui a rempli le questionnaire du recensement.
- Dans l'EAPA, les questions posées sur l'origine et l'identité autochtones sont légèrement différentes. La question EAPA sur l'identité autochtone suit trois questions précises sur l'origine indienne de l'Amérique du Nord, métisse ou inuite, alors que la question correspondante du recensement vient à la suite d'une question à réponse libre sur l'origine ethnique en général.
- Dans l'EAPA, il y a une question sur l'identité autochtone à laquelle la réponse peut être multiple, alors que la question correspondante du recensement peut mener à davantage de réponses uniques. Les gens ont été proportionnellement plus nombreux à déclarer appartenir à un groupe d'Autochtones dans l'EAPA qu'au recensement. Les données de la présente publication portent sur la population d'identité autochtone unique ou multiple. Ainsi, une personne qui se dit tant indienne de l'Amérique du Nord que métisse figurerait dans les tableaux pour les deux groupes.
- En outre, certains répondants ayant déclaré uniquement des origines autochtones (et pas d'identité autochtone) dans le cadre du recensement ont indiqué une identité autochtone lors de l'EAPA. Inversement, les personnes ayant déclaré une identité autochtone lors du recensement étaient moins susceptibles de changer leur réponse pour une origine autochtone, sans l'identité autochtone, dans le cadre de l'EAPA.

Pour obtenir plus de détails sur l'EAPA de 2001, la nature des renseignements recueillis et les populations sur lesquelles des données sont disponibles, veuillez consulter *Enquête auprès des peuples autochtones (de 2001) : Guide des concepts et méthodes*.

## Références

- Commission royale sur les peuples autochtones 1996a. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones : Perspectives et réalités* Vol. 4. Ministre des Approvisionnementnements et Services.
- Commission royale sur les peuples autochtones 1996b. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones : Vers un ressourcement* Vol. 3. Ministre des Approvisionnementnements et Services.
- Commission royale sur les peuples autochtones 1996c. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones : Un passé, un avenir* Vol. 1. Ministre des Approvisionnementnements et Services.
- Diverty, Brent et Claudio Pérez. 1998. « La santé des résidents du Nord. » *Rapports sur la santé*. Vol. 9 N° 4 (Printemps): 51-61. N° 82-003-XPB au catalogue. Ottawa. Statistique Canada.
- Fondation autochtone de guérison, Mai 2002. *La Guérison est en marche: Mise à jour opérationnelle sur la Fondation autochtone de guérison*. Fondation autochtone de guérison, Ottawa.
- Idler, E.L. et Y. Benyamini. 1997. “Self-rated health and mortality: a review of twenty-seven community studies.” *Journal of Health and Social Behavior*. 38(1): 21-37.
- Norris, M. 1998. « Les langues autochtones du Canada. » *Tendances sociales canadiennes*. Hiver 1998. N° 51. N° 11-0080XPF au catalogue. Ottawa. Statistique Canada.
- Santé Canada. 1999. *La santé des Premières nations et des Inuits au Canada - Un second diagnostic*. Santé Canada, Ottawa.
- Santé Canada. 2000. *Le diabète dans les populations autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) du Canada: Les faits*. Santé Canada, Ottawa.
- Santé Canada. 2003a. « Pourquoi les Canadiens sont-ils en santé ou pas ? » [www.hc-sc.gc.ca/hppb/phdd/determinants/determinants.html#unhealthy](http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/phdd/determinants/determinants.html#unhealthy) (site consulté le 12 août 2003).
- Santé Canada. 2003b. *Profil statistique de la Santé des Premières nations au Canada*. Santé Canada. Ottawa.
- Shields, Margot et Shahin Shooshtari. 2001. « Déterminants de l'autoévaluation de la santé. » *Rapports sur la santé*. Vol. 13 N° 1 (Décembre): 35-52. N° 82-003 au catalogue. Ottawa. Statistique Canada.